

Résolutions et décisions

adoptées par l'Assemblée générale
au cours de sa soixante-huitième session

Volume II

Décisions

17 septembre – 27 décembre 2013

Assemblée générale

Documents officiels • Soixante-huitième session

Supplément n° 49



Nations Unies • New York, 2014

NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit :

Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple : résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple : résolution 3367 A (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple : résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale « S » (de l'anglais « *Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale « S » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution S-8/1, décision S-8/11).

Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales « ES » (de l'anglais « *Emergency Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales « ES » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

*

* *

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 17 septembre au 27 décembre 2013. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la soixante-huitième session paraîtront dans le volume III.

Table des matières

Décisions

	<i>Page</i>
A. Élections et nominations	4
B. Autres décisions	11
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission	11
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission	19
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)	21
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission.....	21
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission.....	24
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission	28
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission.....	32

Annexe

Répertoire des décisions	35
--------------------------------	----

Décisions

Sommaire

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
A. Élections et nominations		
68/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	4
68/402.	Élection des présidents des grandes commissions de l'Assemblée générale pour la soixante-huitième session	4
68/403.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	4
68/404.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination.....	5
68/405.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	5
68/406.	Élection de quatorze membres du Conseil des droits de l'homme	6
68/407.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	6
68/408.	Nomination de membres du Comité des contributions.....	7
68/409.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	7
68/410.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes	7
68/411.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale.....	8
68/412.	Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit.....	8
68/413.	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.....	8
	Décision A	8
	Décision B	9
68/414.	Nomination de membres du Comité des conférences	10
68/415.	Élection de deux membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix	10
B. Autres décisions		
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission		
68/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-huitième session	11
68/502.	Organisation de la soixante-huitième session	11
68/503.	Débat général de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale	11
68/504.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	12
68/505.	Disposition transitoire concernant la répartition des présidences des grandes commissions de l'Assemblée générale.....	12
68/506.	Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement.....	14
68/507.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	14
68/508.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	14

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
68/509.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	14
68/510.	Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux	14
68/511.	Rapport de la Cour internationale de Justice	14
68/512.	Débat général de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	14
68/513.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies	15
68/514.	Rapport du Conseil économique et social	15
68/522.	Commémoration du soixante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	15
68/550.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-huitième session.....	15
 2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission		
68/515.	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale	19
68/516.	Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement	20
68/517.	Missiles.....	20
68/518.	Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires	20
68/519.	Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement	20
68/520.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2014.....	20
68/521.	Planification des programmes (Première Commission)	20
 3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)		
68/523.	Question de Gibraltar	21
68/524.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	21
68/525.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)].....	21
 4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission		
68/540.	Questions de politique macroéconomique	21
68/541.	Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016	22
68/542.	Mondialisation et interdépendance.....	22
68/543.	Groupes de pays en situation particulière.....	22
68/544.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement	22
68/545.	Activités opérationnelles de développement	22
68/546.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	22

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
68/547.	Planification des programmes (Deuxième Commission)	23
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission		
68/531.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social	24
68/532.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme	24
68/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant	24
68/534.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée	24
68/535.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne	25
68/536.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme	25
68/537.	Rapport examiné par l'Assemblée générale au titre de la prévention du crime et de la justice pénale	27
68/538.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	27
68/539.	Planification des programmes (Troisième Commission)	28
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission		
68/548.	Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies	28
68/549.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	29
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission		
68/526.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	32
68/527.	Planification des programmes (Sixième Commission)	33
68/528.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turque	33
68/529.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques	33
68/530.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Chambre de commerce internationale	33

A. Élections et nominations

68/401. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1^{re} séance plénière, le 17 septembre 2013, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son Règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa soixante-huitième session les États Membres suivants : BELGIQUE, CHINE, COLOMBIE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, GABON, GUYANA, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE et SINGAPOUR.

68/402. Élection des présidents des grandes commissions de l'Assemblée générale pour la soixante-huitième session¹

Le 1^{er} octobre 2013, les six grandes commissions de l'Assemblée générale se sont réunies, conformément à l'alinéa a de l'article 99 et à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée, afin d'élire leurs présidents.

À la 25^e séance plénière, le 3 octobre 2013, le Président de l'Assemblée générale a annoncé que les personnes ci-après avaient été élues à la présidence des six grandes commissions de l'Assemblée pour la soixante-huitième session :

Première Commission : M. Ibrahim O. A. DABBASHI (Libye)

*Commission des questions
politiques spéciales et
de la décolonisation*

(Quatrième Commission) : M. Carlos Enrique GARCÍA GONZÁLEZ (El Salvador)

Deuxième Commission : M. Abdou Salam DIALLO (Sénégal)

Troisième Commission : M. Stephan TAFROV (Bulgarie)

Cinquième Commission : M. Janne TAALAS (Finlande)

Sixième Commission : M. Palitha T. B. KOHONA (Sri Lanka)

68/403. Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité

À sa 34^e séance plénière, le 17 octobre 2013, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 23 de la Charte des Nations Unies et à l'article 142 de son Règlement intérieur, a élu l'ARABIE SAOUDITE, le CHILI, la LITUANIE, le NIGÉRIA et le TCHAD membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : AZERBAÏDJAN, GUATEMALA, MAROC, PAKISTAN et TOGO.

À sa 61^e séance plénière, le 6 décembre 2013, l'Assemblée générale a élu la JORDANIE membre non permanent du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014 suite à l'annonce par l'ARABIE SAOUDITE qu'elle ne serait pas en mesure d'occuper son siège au Conseil².

En conséquence, le Conseil de sécurité se compose des 15 États Membres suivants : ARGENTINE*, AUSTRALIE*, CHILI**, CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, JORDANIE**, LITUANIE**, LUXEMBOURG*, NIGÉRIA**, RÉPUBLIQUE DE CORÉE*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, RWANDA* et TCHAD**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2014.

** Mandat expirant le 31 décembre 2015.

¹ Conformément à l'article 38 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Bureau comprend le président de l'Assemblée, les vingt et un vice-présidents et les présidents des six grandes commissions.

² Voir A/68/599.

68/404. Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 40^e séance plénière, le 30 octobre 2013, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social³ et conformément à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil, en date du 4 décembre 1987, ainsi qu'à la décision 42/450 de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1987, a élu le BÉNIN, la CHINE, l'ÉTHIOPIE, HAÏTI et le JAPON membres du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : ALGÉRIE, ANTIGUA-ET-BARBUDA, BÉNIN, CHINE, ÉRYTHRÉE, JAPON et RÉPUBLIQUE DE CORÉE.

À sa 61^e séance plénière, le 6 décembre 2013, l'Assemblée générale a élu le MAROC membre du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014⁴.

À la même séance, l'Assemblée générale a été informée qu'une élection aurait lieu à une date ultérieure, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social, afin de pourvoir les quatre sièges restés vacants au sein du Comité du programme et de la coordination⁵.

En conséquence, le Comité du programme et de la coordination se compose des 30 États Membres suivants : ARGENTINE*, BÉLARUS*, BÉNIN***, BOTSWANA**, BRÉSIL*, BULGARIE*, CAMEROUN*, CHINE***, CUBA*, EL SALVADOR**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, ÉTHIOPIE***, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, FRANCE**, GUINÉE*, GUINÉE-BISSAU*, HAÏTI***, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')*, ITALIE*, JAPON***, KAZAKHSTAN*, MALAISIE*, MAROC***, PAKISTAN*, PÉROU**, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA*, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE**, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD*, URUGUAY* et ZIMBABWE*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2014.

** Mandat expirant le 31 décembre 2015.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2016.

68/405. Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social

À sa 40^e séance plénière, le 30 octobre 2013, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 145 de son Règlement intérieur, a élu ANTIGUA-ET-BARBUDA, le BANGLADESH, le BOTSWANA, la CHINE, le CONGO, le DANEMARK, la FÉDÉRATION DE RUSSIE, la GÉORGIE, le GUATEMALA, le KAZAKHSTAN, la NOUVELLE-ZÉLANDE, le PANAMA, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, le ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, la SERBIE, la SUÈDE et le TOGO membres du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : BULGARIE, CAMEROUN, CHINE, DANEMARK, ÉQUATEUR, FÉDÉRATION DE RUSSIE, GABON, LETTONIE, MALAWI, MEXIQUE, NICARAGUA, NOUVELLE-ZÉLANDE, PAKISTAN, QATAR, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SÉNÉGAL et SUÈDE.

À sa 53^e séance plénière, le 18 novembre 2013, l'Assemblée générale, conformément à l'article 140 de son Règlement intérieur, a élu l'ALLEMAGNE, la GRÈCE, l'ITALIE et le PORTUGAL membres du Conseil économique et social à compter du 1^{er} janvier 2014 pour le reste du mandat de l'IRLANDE, de la TURQUIE, des PAYS-BAS et de l'ESPAGNE, respectivement.

En conséquence, le Conseil économique et social se compose des 54 États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD**, ALBANIE**, ALLEMAGNE*, ANTIGUA-ET-BARBUDA***, AUTRICHE*, BANGLADESH***, BÉLARUS*, BÉNIN**, BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)***, BOTSWANA***, BRÉSIL*, BURKINA FASO*, CANADA**, CHINE***, COLOMBIE**, CONGO***, CROATIE**, CUBA*, DANEMARK***, EL SALVADOR*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, ÉTHIOPIE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE***, FRANCE*, GÉORGIE***, GRÈCE*, GUATEMALA***, HAÏTI**, INDE*,

³ Voir A/68/302 ; voir également la décision 2013/201 B du Conseil économique et social.

⁴ A/68/302/Add.1 ; voir également la décision 2013/201 E du Conseil économique et social.

⁵ Comme également indiqué dans le document A/68/302/Add.1 et la décision 2013/201 E, il reste trois sièges à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États : deux pour des membres dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et expirerait le 31 décembre 2014, et un pour un membre dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et expirerait le 31 décembre 2015. Il reste également un siège à pourvoir parmi les États d'Asie et du Pacifique pour un membre dont le mandat prendrait effet le 1^{er} janvier 2014 et expirerait le 31 décembre 2016.

INDONÉSIE*, ITALIE**, JAPON*, KAZAKHSTAN***, KIRGHIZISTAN**, KOWEÏT**, LESOTHO*, LIBYE*, MAURICE**, NÉPAL**, NIGÉRIA*, NOUVELLE-ZÉLANDE***, PANAMA***, PORTUGAL*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE***, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO***, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD***, SAINT-MARIN**, SERBIE***, SOUDAN**, SUÈDE***, TOGO***, TUNISIE** et TURKMÉNISTAN**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2014.

** Mandat expirant le 31 décembre 2015.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2016.

68/406. Élection de quatorze membres du Conseil des droits de l'homme

À sa 51^e séance plénière, le 12 novembre 2013, l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 60/251 du 15 mars 2006 et 65/281 du 17 juin 2011, a élu l'AFRIQUE DU SUD, l'ALGÉRIE, l'ARABIE SAOUDITE, la CHINE, CUBA, l'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE, la FÉDÉRATION DE RUSSIE, la FRANCE, les MALDIVES, le MAROC, le MEXIQUE, la NAMIBIE, le ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD et le VIET NAM membres du Conseil des droits de l'homme pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : ANGOLA, ÉQUATEUR, ESPAGNE, GUATEMALA, LIBYE, MALAISIE, MALDIVES, MAURITANIE, OUGANDA, POLOGNE, QATAR, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, SUISSE et THAÏLANDE.

En conséquence, le Conseil des droits de l'homme se compose des 47 États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD***, ALGÉRIE***, ALLEMAGNE**, ARABIE SAOUDITE***, ARGENTINE**, AUTRICHE*, BÉNIN*, BOTSWANA*, BRÉSIL**, BURKINA FASO*, CHILI*, CHINE***, CONGO*, COSTA RICA*, CÔTE D'IVOIRE**, CUBA***, ÉMIRATS ARABES UNIS**, ESTONIE**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, ÉTHIOPIE**, EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE***, FÉDÉRATION DE RUSSIE***, FRANCE***, GABON**, INDE*, INDONÉSIE*, IRLANDE**, ITALIE*, JAPON**, KAZAKHSTAN**, KENYA**, KOWEÏT*, MALDIVES***, MAROC***, MEXIQUE***, MONTÉNÉGRÓ**, NAMIBIE***, PAKISTAN**, PÉROU*, PHILIPPINES*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE**, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE*, ROUMANIE*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD***, SIERRA LEONE**, VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)** et VIET NAM***.

* Mandat expirant le 31 décembre 2014.

** Mandat expirant le 31 décembre 2015.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2016.

68/407. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 52^e séance plénière, le 13 novembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁶, a nommé les personnes ci-après membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014 : M. Toshihiro Aiki, M. Richard Moon, M. Carlos Ruiz Massieu, M. Devesh Uttam, M^{me} Catherine Vendat et M. Zhang Wanhai.

En conséquence, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M. Toshihiro AIKI (*Japon*)***, M. Mohanad AL-MUSAWI (*Iraq*)**, M. Bruno BRANT (*Brésil*)*, M. Pavel CHERNIKOV (*Fédération de Russie*)*, M^{me} Jasminka DINIĆ (*Croatie*)**, M. Conrod HUNTE (*Antigua-et-Barbuda*)***, M. Richard MOON (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)***, M. Jean Christian OBAME (*Gabon*)*, M. Carlos RUIZ MASSIEU (*Mexique*)***, M. Babou SENE (*Sénégal*)**, M. Tesfa Alem SEYOUM (*Érythrée*)**, M. David TRAYSTMAN (*États-Unis d'Amérique*)*, M. Devesh UTTAM (*Inde*)***, M^{me} Catherine VENDAT (*France*)*** et M. ZHANG Wanhai (*Chine*)***.

* Mandat expirant le 31 décembre 2014.

** Mandat expirant le 31 décembre 2015.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2016.

⁶ A/68/557, par. 4.

68/408. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 52^e séance plénière, le 13 novembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁷, a nommé les personnes ci-après membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014 : M. Jean Pierre Diawara, M. Gordon Eckersley, M. Bernardo Greiver del Hoyo, M. Ali A. Ali Kurer, M. Pedro Luis Pedrosa Cuesta et M. Ugo Sessi.

En conséquence, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Andrzej T. ABRASZEWSKI (*Pologne*)**, M. Syed Yawar ALI (*Pakistan*)**, M. Jean Pierre DIAWARA (*Guinée*)***, M. Gordon ECKERSLEY (*Australie*)***, M. Bernardo GREIVER DEL HOYO (*Uruguay*)***, M. Ihor V. HUMENNYI (*Ukraine*)**, M. Ali A. Ali KURER (*Libye*)***, M. Nikolay LOZINSKIY (*Fédération de Russie*)*, M^{me} Susan M. MCLURG (*États-Unis d'Amérique*)**, M. Pedro Luis PEDROSO CUESTA (*Cuba*)***, M^{me} Gönke ROSCHER (*Allemagne*)*, M. Henrique da Silveira SARDINHA PINTO (*Brésil*)*, M. Ugo SESSI (*Italie*)***, M. Thomas David SMITH (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)*, M. SUN Xudong (*Chine*)*, M. Josiel Motumisi TAWANA (*Afrique du Sud*)**, M. Kazuo WATANABE (*Japon*)** et M. YOO Dae-jong (*République de Corée*)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2014.

** Mandat expirant le 31 décembre 2015.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2016.

68/409. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 52^e séance plénière, le 13 novembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁸, a confirmé le renouvellement par le Secrétaire général du mandat de M. Simon Jiang et M. Achim Kassow comme membres du Comité des placements pour une période de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014, ainsi que la nomination de M. Ivan Pictet et de M. Michael Klein pour un mandat d'un an prenant effet le 1^{er} janvier 2014.

En conséquence, le Comité des placements se compose des membres suivants : M. Masakazu ARIKAWA (*Japon*)*, M. Madhav DHAR (*Inde*)*, M. Simon JIANG (*Chine*)***, M. Achim KASSOW (*Allemagne*)***, M. Nemir KIRDAR (*Iraq*)*, M. Michael KLEIN (*États-Unis d'Amérique*)*, M^{me} Linah K. MOHOLO (*Botswana*)**, M. Ivan PICTET (*Suisse*)* et M^{me} Dominique SENEQUIER (*France*)*.

À la même séance, l'Assemblée générale, également sur la recommandation de la Cinquième Commission⁹, a décidé de reconduire dans ses fonctions de membre ad hoc M. Gumersindo OLIVEROS (*Espagne*) pour un mandat d'un an prenant effet le 1^{er} janvier 2014.

* Mandat expirant le 31 décembre 2014.

** Mandat expirant le 31 décembre 2015.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2016.

68/410. Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

À sa 52^e séance plénière, le 13 novembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰, a nommé le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'INDE membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1^{er} juillet 2014.

En conséquence, le Comité des commissaires aux comptes se compose des membres suivants : le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'INDE***, le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de la

⁷ A/68/558, par. 4.

⁸ A/68/559, par. 5.

⁹ Ibid., par. 6.

¹⁰ A/68/560, par. 5.

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE** et le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de la Cour des comptes du ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD*.

* Mandat expirant le 30 juin 2016.

** Mandat expirant le 30 juin 2018.

*** Mandat expirant le 30 juin 2020.

68/411. Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale

À sa 52^e séance plénière, le 13 novembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹, a nommé M. Minoru Endo, M. Luis Mariano Hermsillo Sosa, M. Aldo Mantovani, M. Curtis Smith et M. Wolfgang Stöckl membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2014 et expirant le 31 décembre 2017.

En conséquence, la Commission de la fonction publique internationale se compose des membres suivants : M. Kingston Papie RHODES (*Sierra Leone*)*, Président; M. Wolfgang STÖCKL (*Allemagne*)***, Vice-Président; M^{me} Marie-Françoise BECHTEL (*France*)*, M. Daasebre Oti BOATENG (*Ghana*)*, M. Larbi DJACTA (*Algérie*)**, M. Minoru ENDO (*Japon*)***, M^{me} Carleen GARDNER (*Jamaïque*)*, M. Sergei V. GARMONIN (*Fédération de Russie*)**, M. Luis Mariano HERMOSILLO SOSA (*Mexique*)***, M. Aldo MANTOVANI (*Italie*)***, M. Mohamed Mijarul QUAYES (*Bangladesh*)**, M. Curtis SMITH (*États-Unis d'Amérique*)***, M. WANG Xiaochu (*Chine*)**, M. Eugeniusz WYZNER (*Pologne*)* et M. El Hassane ZAHID (*Maroc*)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2014.

** Mandat expirant le 31 décembre 2016.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2017.

68/412. Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

À sa 52^e séance plénière, le 13 novembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹², a nommé M^{me} Natalia A. Bocharova membre du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014.

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³, a nommé M^{me} Maria Gracia Pulido Tan membre du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014.

En conséquence, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit se compose des membres suivants : M^{me} Natalia A. BOCHAROVA (*Fédération de Russie*)**, M. J. Christopher MIHM (*États-Unis d'Amérique*)*, M. John F. S. MUWANGA (*Ouganda*)* et M^{me} Maria Gracia Pulido TAN (*Philippines*)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2014.

** Mandat expirant le 31 décembre 2016.

68/413. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

A

À sa 53^e séance plénière, le 18 novembre 2013, l'Assemblée générale, conformément à l'article 13 *bis* du Statut du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international

¹¹ A/68/561, par. 5.

¹² A/68/562, par. 5.

¹³ A/68/562/Add.1, par. 3.

humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991, a élu M. Koffi Kumelio A. AFANDE (Togo) juge permanent du Tribunal pénal international pour un mandat prenant effet le 18 novembre et expirant le 31 décembre 2013 ou à l'achèvement des affaires dont il a été saisi si celui-ci intervient à une date antérieure¹⁴.

B

À sa 72^e séance plénière, le 23 décembre 2013, l'Assemblée générale, ayant examiné les lettres identiques du Secrétaire général adressées au Président de l'Assemblée et au Président du Conseil de sécurité, en date du 21 novembre 2013, transmettant des lettres du Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991¹⁵, en date des 30 octobre et 19 novembre 2013, et prenant note de la lettre du Président du Conseil, en date du 18 décembre 2013, appelant l'attention du Président de l'Assemblée sur le texte de la résolution 2130 (2013) du Conseil, en date du 18 décembre 2013¹⁶ :

a) A prié le Tribunal pénal international de tout faire pour achever aussi rapidement que possible ses travaux afin de faciliter sa fermeture, compte tenu de la résolution 1966 (2010) du Conseil de sécurité, en date du 22 décembre 2010, dans laquelle il a été prié d'achever ses procès en première instance et en appel au plus tard le 31 décembre 2014, et a exprimé son inquiétude à l'idée que lesdits procès continueraient au-delà de 2014 ;

b) A décidé de proroger jusqu'au 31 décembre 2014, ou jusqu'à l'achèvement des affaires dont ils sont saisis si celui-ci intervient à une date antérieure, le mandat des juges permanents et des juges *ad litem* du Tribunal pénal international siégeant dans les Chambres de première instance et la Chambre d'appel, dont le nom figure ci-après :

- M. Koffi Kumelio A. AFANDE (Togo)
- M. Carmel A. AGIUS (Malte)
- M. Jean-Claude ANTONETTI (France)
- M. Melville BAIRD (Trinité-et-Tobago)
- M. Guy DELVOIE (Belgique)
- M. Christoph FLÜGGE (Allemagne)
- M. Burton HALL (Bahamas)
- M. O-gon KWON (République de Corée)
- M^{me} Flavia LATTANZI (Italie)
- M. LIU Daqun (Chine)
- M. Theodor MERON (États-Unis d'Amérique)
- M. Antoine Kesia-Mbe MINDUA (République démocratique du Congo)
- M. Bakone Melema MOLOTO (Afrique du Sud)
- M. Howard MORRISON (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
- M. Alphonsus Martinus Maria ORIE (Pays-Bas)
- M. Fausto POCAR (Italie)
- M. Patrick Lipton ROBINSON (Jamaïque)

c) A souligné que les États doivent coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international, notamment en lui fournissant des informations susceptibles de l'aider dans ses travaux, ainsi qu'avec le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux.

¹⁴ A/68/516.

¹⁵ A/68/623-S/2013/685.

¹⁶ A/68/668.

68/414. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 60^e séance plénière, le 5 décembre 2013, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son Président, après consultation avec les Présidents des groupes régionaux concernés, du DANEMARK, des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, du JAPON, de la MAURITANIE, du QATAR et de la RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE comme membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014.

En conséquence, le Comité des conférences se compose des 18 États Membres suivants¹⁷ : BOSNIE-HERZÉGOVINE**, CONGO*, CÔTE D'IVOIRE**, DANEMARK***, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE***, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FRANCE*, IRAQ**, ISRAËL**, JAPON***, MAURITANIE***, NAMIBIE*, PÉROU**, PHILIPPINES*, QATAR***, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE***, SÉNÉGAL** et SRI LANKA*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2014.

** Mandat expirant le 31 décembre 2015.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2016.

68/415. Élection de deux membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix

À sa 69^e séance plénière, le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 60/180 du 20 décembre 2005 et 63/145 du 18 décembre 2008, a élu la BOSNIE-HERZÉGOVINE et le GUATEMALA membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par la CROATIE et EL SALVADOR, membres sortants.

Conformément aux alinéas *a* à *d* du paragraphe 4 de la résolution 60/180, 20 États ont déjà été élus ou nommés membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix : ARGENTINE, CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD et TCHAD, choisis par le Conseil de sécurité¹⁸; CROATIE, DANEMARK, ÉTHIOPIE, INDONÉSIE, NÉPAL, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE et TUNISIE, élus par le Conseil économique et social¹⁹; ALLEMAGNE, CANADA, ESPAGNE, JAPON et SUÈDE, choisis par les 10 pays dont les contributions au budget de l'Organisation des Nations Unies et les contributions volontaires aux fonds, aux programmes et aux organismes des Nations Unies sont les plus importantes, dont un fonds permanent pour la consolidation de la paix, et parmi eux²⁰; et BANGLADESH, ÉGYPTÉ, INDE, NIGÉRIA et PAKISTAN, choisis par les 10 pays dont les contributions en personnel militaire et police civile à la disposition des missions des Nations Unies sont les plus importantes, et parmi eux²¹.

En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2014, le Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix se compose des 31 États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD**, ALLEMAGNE**, ARGENTINE**, BANGLADESH**, BOSNIE-HERZÉGOVINE***, BRÉSIL**, CANADA**, CHINE*, CROATIE**, DANEMARK**, ÉGYPTÉ**, ESPAGNE**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, ÉTHIOPIE**, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FRANCE*, GUATEMALA***, INDE**, INDONÉSIE**, JAPON**, KENYA**, MALAISIE**, NÉPAL**, NIGÉRIA**, PAKISTAN**, PÉROU**, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD*, SUÈDE**, TCHAD** et TUNISIE**.

* Membres permanents du Conseil de sécurité.

** Mandat expirant le 31 décembre 2014.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2015.

¹⁷ Il reste trois sièges à pourvoir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour des membres dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et expirerait le 31 décembre 2014, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016, respectivement.

¹⁸ Voir S/2014/50.

¹⁹ Voir décisions 2012/201 D et 2013/201 A et F du Conseil économique et social.

²⁰ Voir A/67/657. Comme indiqué, l'Allemagne a remplacé la Norvège pour un mandat d'un an prenant effet le 1^{er} janvier 2014.

²¹ Voir A/67/658.

B. Autres décisions

1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

68/501. Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-huitième session

À sa 1^{re} séance plénière, le 17 septembre 2013, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, le Comité des relations avec le pays hôte, la Commission du désarmement, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, le Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable et la Commission du développement durable, organes subsidiaires de l'Assemblée désignés dans la lettre de la Présidente du Comité des conférences en date du 4 septembre 2013²², à se réunir durant la partie principale de la soixante-huitième session de l'Assemblée.

68/502. Organisation de la soixante-huitième session

À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²³, a adopté plusieurs dispositions concernant l'organisation de la soixante-huitième session.

À sa 57^e séance plénière, le 25 novembre 2013, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Deuxième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au vendredi 6 décembre 2013.

À sa 61^e séance plénière, le 6 décembre 2013, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au vendredi 20 décembre 2013.

À sa 62^e séance plénière, le 9 décembre 2013, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Deuxième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au mercredi 11 décembre 2013.

À sa 66^e séance plénière, le 12 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé de reporter du mardi 17 décembre au vendredi 20 décembre 2013 la date de suspension des travaux de sa soixante-huitième session.

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé de reporter de nouveau du vendredi 20 décembre au lundi 23 décembre 2013 la date de suspension des travaux de sa soixante-huitième session²⁴.

À la même séance, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger de nouveau les travaux de la Commission jusqu'au lundi 23 décembre 2013²⁴.

À sa 72^e séance plénière, le 27 décembre 2013²⁴, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé, sans créer de précédent, d'inviter M^{me} Susana Malcorra, Secrétaire générale adjointe et Directrice de cabinet, à faire une déclaration à cette séance.

68/503. Débat général de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale

À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²⁵, et prenant note qu'en application de sa résolution 57/301 du 13 mars 2003 le

²² A/68/367.

²³ A/68/250, par. 3 à 50.

²⁴ La 72^e séance plénière a été suspendue le 23 décembre et a repris le 27 décembre 2013.

²⁵ A/68/250, par. 20.

débat général commencerait le mardi 24 septembre 2013, a décidé que le débat général se poursuivrait le samedi 28 septembre, le lundi 30 septembre et le mardi 1^{er} octobre 2013.

68/504. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²⁶, a adopté l'ordre du jour²⁷ et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour²⁸ pour la soixante-huitième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²⁹, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-huitième session la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte », sous le titre B (Maintien de la paix et de la sécurité internationales), étant entendu que l'Assemblée ne l'examinerait pas.

À la même séance également, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport³⁰, a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session.

À sa 62^e séance plénière, le 9 décembre 2013, l'Assemblée générale a décidé d'examiner directement en séance plénière le point 69 de l'ordre du jour, intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme », sous le titre D (Promotion des droits de l'homme), et de procéder sans délai à l'examen d'un projet de décision³¹.

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale a décidé de reprendre l'examen de l'alinéa f, intitulé « Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit », du point 116 de l'ordre du jour, sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions), et de procéder sans délai à l'examen du rapport de la Cinquième Commission³².

À sa 72^e séance plénière, le 23 décembre 2013, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen du point 136 de l'ordre du jour, intitulé « Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies », et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session.

68/505. Disposition transitoire concernant la répartition des présidences des grandes commissions de l'Assemblée générale

À sa 24^e séance plénière, le 1^{er} octobre 2013, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a approuvé la disposition transitoire concernant la répartition des présidences des grandes commissions à ses cinq prochaines sessions, telle qu'elle figure ci-après :

Soixante-neuvième session

<i>Première Commission</i> :	États d'Amérique latine et des Caraïbes
<i>Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)</i> :	États d'Asie et du Pacifique
<i>Deuxième Commission</i> :	États d'Europe occidentale et autres États
<i>Troisième Commission</i> :	États d'Asie et du Pacifique

²⁶ Ibid., par. 67 à 78.

²⁷ A/68/251.

²⁸ A/68/252.

²⁹ A/68/250, par. 58.

³⁰ Ibid., par. 60.

³¹ A/68/L.23.

³² A/68/562/Add.1.

Décisions

<i>Cinquième Commission :</i>	États d'Europe orientale
<i>Sixième Commission :</i>	États d'Afrique
Soixante-dixième session	
<i>Première Commission :</i>	États d'Europe occidentale et autres États
<i>Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) :</i>	États d'Afrique
<i>Deuxième Commission :</i>	États d'Europe orientale
<i>Troisième Commission :</i>	États d'Afrique
<i>Cinquième Commission :</i>	États d'Asie et du Pacifique
<i>Sixième Commission :</i>	États d'Amérique latine et des Caraïbes
Soixante et onzième session	
<i>Première Commission :</i>	États d'Afrique
<i>Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) :</i>	États d'Europe orientale
<i>Deuxième Commission :</i>	États d'Asie et du Pacifique
<i>Troisième Commission :</i>	États d'Amérique latine et des Caraïbes
<i>Cinquième Commission :</i>	États d'Amérique latine et des Caraïbes
<i>Sixième Commission :</i>	États d'Europe occidentale et autres États
Soixante-douzième session	
<i>Première Commission :</i>	États d'Asie et du Pacifique
<i>Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) :</i>	États d'Amérique latine et des Caraïbes
<i>Deuxième Commission :</i>	États d'Europe orientale
<i>Troisième Commission :</i>	États d'Europe occidentale et autres États
<i>Cinquième Commission :</i>	États d'Afrique
<i>Sixième Commission :</i>	États d'Asie et du Pacifique
Soixante-treizième session	
<i>Première Commission :</i>	États d'Europe orientale
<i>Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) :</i>	États d'Afrique
<i>Deuxième Commission :</i>	États d'Amérique latine et des Caraïbes
<i>Troisième Commission :</i>	États d'Asie et du Pacifique
<i>Cinquième Commission :</i>	États d'Europe occidentale et autres États
<i>Sixième Commission :</i>	États d'Afrique

68/506. Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement

À sa 25^e séance plénière, le 3 octobre 2013, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé d'inviter M. Néstor Osorio, Président du Conseil économique et social, M. Tobias Billström, Président du Forum mondial sur la migration et le développement, M. Ian Goldin, professeur à l'Université d'Oxford, en tant que personnalité éminente dans le domaine des migrations internationales et du développement, et M. Gibril Faahl, Président de la Fondation africaine pour le développement (Royaume-Uni), en tant que représentant des migrants, à faire une déclaration au début de la séance plénière consacrée au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement.

68/507. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

À sa 32^e séance plénière, le 9 octobre 2013, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation³³.

68/508. Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

À sa 33^e séance plénière, le 14 octobre 2013, l'Assemblée générale a pris acte du dix-huitième rapport annuel du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'états voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994³⁴.

68/509. Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 33^e séance plénière, le 14 octobre 2013, l'Assemblée générale a pris acte du vingtième rapport annuel du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991³⁵.

68/510. Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

À sa 33^e séance plénière, le 14 octobre 2013, l'Assemblée générale a pris acte du premier rapport annuel du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux³⁶.

68/511. Rapport de la Cour internationale de Justice

À sa 41^e séance plénière, le 31 octobre 2013, l'Assemblée générale a pris acte du rapport de la Cour internationale de Justice³⁷.

68/512. Débat général de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale

À sa 43^e séance plénière, le 5 novembre 2013, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président³⁸, rappelant sa résolution 57/301 du 13 mars 2003, en particulier le paragraphe 2, a décidé que le débat général de la

³³ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-huitième session, Supplément n° 1 (A/68/1).

³⁴ A/68/270-S/2013/460.

³⁵ A/68/255-S/2013/463.

³⁶ A/68/219-S/2013/464.

³⁷ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-huitième session, Supplément n° 4 (A/68/4).

³⁸ A/68/L.9.

soixante-neuvième session commencerait le mercredi 24 septembre 2014 et que cette disposition ne créerait en aucun cas un précédent pour les sessions à venir.

68/513. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies

À sa 46^e séance plénière, le 7 novembre 2013, l'Assemblée générale a pris acte de la note du Secrétaire général³⁹.

68/514. Rapport du Conseil économique et social

À sa 50^e séance plénière, le 11 novembre 2013, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Conseil économique et social⁴⁰.

68/522. Commémoration du soixante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

À sa 62^e séance plénière, le 9 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président⁴¹, guidée par les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et la Déclaration et le Programme d'action de Vienne, adoptés le 25 juin 1993 par la Conférence mondiale sur les droits de l'homme⁴², et rappelant sa résolution 2217 A (XXI) du 19 décembre 1966 sur l'Année internationale des droits de l'homme, en particulier sa recommandation concernant l'attribution d'un ou plusieurs prix, pour la première fois le 10 décembre 1968, à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, puis à intervalles d'au moins cinq ans :

- a) A décidé de tenir une séance plénière commémorative le 10 décembre 2013 à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- b) A décidé également que la séance plénière commémorative comprendrait une cérémonie au cours de laquelle serait décerné le Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme ;
- c) A décidé en outre que le Président du Conseil des droits de l'homme et la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme feraient une déclaration à la séance plénière commémorative.

À sa 64^e séance plénière, le 10 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé, sans créer de précédent, d'inviter le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, M. Ivan Šimonović, à faire une déclaration à la séance plénière commémorative.

68/550. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-huitième session

À sa 72^e séance plénière, le 27 décembre 2013, l'Assemblée générale, a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle aurait à examiner en application de son Règlement intérieur, les points ci-après restaient à l'examen pendant sa soixante-huitième session :

- Point 9. Rapport du Conseil économique et social
- Point 10. Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des Déclarations politiques sur le VIH/sida
- Point 11. Le sport au service de la paix et du développement : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique

³⁹ A/68/300.

⁴⁰ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-huitième session, Supplément n° 3 (A/68/3/Rev.1).

⁴¹ A/68/L.23.

⁴² A/CONF.157/24 (Part I), chap. III.

- Point 12. La crise mondiale de la sécurité routière
- Point 13. 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique
- Point 14. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes
- Point 15. Culture de paix
- Point 16. Les technologies de l'information et des communications au service du développement
- Point 18. Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008
- Point 19. Développement durable :
- a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable
 - b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
 - h) Harmonie avec la nature
- Point 21. Mondialisation et interdépendance :
- d) Culture et développement
- Point 29. Rapport du Conseil de sécurité
- Point 30. Rapport de la Commission de consolidation de la paix
- Point 31. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies
- Point 33. Prévention des conflits armés :
- a) Prévention des conflits armés
 - b) Renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits
- Point 34. Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement
- Point 35. La situation au Moyen-Orient
- Point 36. Question de Palestine
- Point 38. La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan
- Point 39. Question de l'île comorienne de Mayotte
- Point 41. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement
- Point 42. Question de Chypre
- Point 43. Agression armée contre la République démocratique du Congo
- Point 44. Question des îles Falkland (Malvinas)
- Point 45. Situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti
- Point 46. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales

- Point 47. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït
- Point 53. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects
- Point 63. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international :
- a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international
 - b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique
- Point 67. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :
- b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban
- Point 70. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
- a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
 - b) Assistance au peuple palestinien
 - c) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions
 - d) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl
- Point 85. L'état de droit aux niveaux national et international
- Point 111. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation
- Point 112. Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix
- Point 114. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
- b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social
- Point 115. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
- a) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination
 - d) Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement
 - e) Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- Point 116. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
- g) Nomination de membres du Comité des conférences
 - h) Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection
 - i) Confirmation de la nomination de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
- Point 117. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies
- Point 118. Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire
- Point 119. La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies
- Point 120. Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves
- Point 121. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies

Décisions

- Point 122. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
- Point 123. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes
- Point 124. Renforcement du système des Nations Unies
- Point 125. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions
- Point 126. Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire
- Point 128. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994
- Point 129. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
- Point 131. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes :
- a) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies
 - b) Plan-cadre d'équipement
 - c) Programme des Nations Unies pour le développement
 - d) Fonds d'équipement des Nations Unies
 - e) Fonds des Nations Unies pour l'enfance
 - f) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
 - g) Contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
 - h) Fonds des Nations Unies pour la population
 - i) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
 - j) Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)
- Point 132. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
- Point 133. Budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013
- Point 134. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015
- Point 135. Planification des programmes
- Point 137. Plan des conférences
- Point 138. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
- Point 139. Gestion des ressources humaines
- Point 140. Corps commun d'inspection
- Point 141. Régime commun des Nations Unies
- Point 142. Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne
- Point 143. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies

- Point 144. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994
- Point 145. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
- Point 146. Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux
- Point 147. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Point 148. Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei
- Point 149. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
- Point 150. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
- Point 151. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
- Point 152. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
- Point 153. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental
- Point 154. Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
- Point 155. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
- Point 156. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
- Point 157. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria
- Point 158. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
- Point 159. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban
- Point 160. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
- Point 161. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan
- Point 162. Financement de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne
- Point 163. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
- Point 164. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
- Point 165. Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité

2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission

68/515. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

À sa 60^e séance plénière, le 5 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴³, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dixième session la question intitulée « Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale ».

⁴³ A/68/405, par. 7.

68/516. Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

À sa 60^e séance plénière, le 5 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴⁴, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session la question intitulée « Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement ».

68/517. Missiles

À sa 60^e séance plénière, le 5 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴⁵, rappelant ses résolutions 54/54 F du 1^{er} décembre 1999, 55/33 A du 20 novembre 2000, 56/24 B du 29 novembre 2001, 57/71 du 22 novembre 2002, 58/37 du 8 décembre 2003, 59/67 du 3 décembre 2004, 61/59 du 6 décembre 2006 et 63/55 du 2 décembre 2008, ainsi que ses décisions 60/515 du 8 décembre 2005, 62/514 du 5 décembre 2007, 65/517 du 8 décembre 2010, 66/516 du 2 décembre 2011 et 67/516 du 3 décembre 2012, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session la question intitulée « Missiles ».

68/518. Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires

À sa 60^e séance plénière, le 5 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴⁵, rappelant sa résolution 67/53 du 3 décembre 2012 et ses précédentes résolutions sur la question, a décidé :

a) D'accueillir avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires qui récapitule les vues des États Membres⁴⁶ ;

b) D'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires ».

68/519. Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement

À sa 60^e séance plénière, le 5 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴⁷, rappelant sa résolution 66/66 du 2 décembre 2011, ses résolutions antérieures sur la question et sa décision 67/519 du 3 décembre 2012, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session la question intitulée « Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement ».

68/520. Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2014

À sa 60^e séance plénière, le 5 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴⁸, a approuvé le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour 2014, tel qu'il figure en annexe au rapport de cette dernière⁴⁹.

68/521. Planification des programmes (Première Commission)

À sa 60^e séance plénière, le 5 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission⁵⁰.

⁴⁴ A/68/410, par. 7.

⁴⁵ A/68/411, par. 71.

⁴⁶ A/68/154 et Add.1.

⁴⁷ A/68/419, par. 7.

⁴⁸ A/68/589/Rev.1, par. 5.

⁴⁹ A/68/589/Rev.1.

⁵⁰ A/68/420.

3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

68/523. Question de Gibraltar

À sa 65^e séance plénière, le 11 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁵¹, rappelant sa décision 67/530 du 18 décembre 2012 :

a) A demandé instamment aux Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'apporter, dans le prolongement de la Déclaration de Bruxelles du 27 novembre 1984, une solution définitive à la question de Gibraltar, à la lumière des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des principes applicables, et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte des intérêts et des aspirations de Gibraltar, qui sont considérés comme légitimes au regard du droit international, de Gibraltar ;

b) A noté que le Royaume-Uni souhaitait conserver le Forum trilatéral de dialogue sur Gibraltar ;

c) A noté que l'Espagne estimait que le Forum n'existait plus et qu'il fallait le remplacer par un nouveau mécanisme de coopération locale favorisant le bien-être social et le développement économique de la région, au sein duquel les habitants du Campo de Gibraltar et de Gibraltar seraient représentés ;

d) A pris note des efforts déployés par l'une et l'autre parties pour résoudre les problèmes actuels et pour entamer, selon des modalités souples et adaptables et à titre ad hoc et officieux, un dialogue réunissant toutes les parties concernées et compétentes, afin de trouver des solutions communes et de progresser sur les questions d'intérêt commun.

68/524. Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale

À sa 65^e séance plénière, le 11 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁵², a approuvé le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour sa soixante-neuvième session, tel qu'il figure en annexe au rapport de cette dernière⁵³.

68/525. Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]

À sa 65^e séance plénière, le 11 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁵⁴.

4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission

68/540. Questions de politique macroéconomique

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁵.

⁵¹ A/68/433, par. 27.

⁵² A/68/591, par. 6.

⁵³ A/68/591.

⁵⁴ A/68/434.

⁵⁵ A/68/436.

68/541. Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa vingt-septième session extraordinaire⁵⁶, qu'il a tenue à Genève le 22 mars 2013, et de la décision qui y figure, et a accueilli favorablement l'offre généreuse du Gouvernement du Pérou d'accueillir la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016.

68/542. Mondialisation et interdépendance

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁷.

68/543. Groupes de pays en situation particulière

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁸.

68/544. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁹.

68/545. Activités opérationnelles de développement

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁶⁰.

68/546. Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁶¹, a approuvé le programme de travail de la Commission pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée tel qu'il figure ci-après :

- Point 1. Les technologies de l'information et des communications au service du développement
- Point 2. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce international et développement
 - b) Système financier international et développement
 - c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement
- Point 3. Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

⁵⁶ A/68/15 (Part II et Part II/Corr.1). Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-huitième session, Supplément n° 15* (A/68/15).

⁵⁷ A/68/440.

⁵⁸ A/68/441.

⁵⁹ A/68/442.

⁶⁰ A/68/443.

⁶¹ A/68/590, par. 5.

- Point 4. Développement durable :
- a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable
 - b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
 - c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes
 - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
 - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
 - f) Convention sur la diversité biologique
 - g) Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement
 - h) Harmonie avec la nature
 - i) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables
- Point 5. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- Point 6. Mondialisation et interdépendance :
- a) Migrations internationales et développement
 - b) Culture et développement durable
- Point 7. Groupes de pays en situation particulière :
- a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
 - b) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral
- Point 8. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :
- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
 - b) Coopération pour le développement industriel
- Point 9. Activités opérationnelles de développement :
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
 - b) Coopération Sud-Sud pour le développement
- Point 10. Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition
- Point 11. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles

68/547. Planification des programmes (Deuxième Commission)

À sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁶².

⁶² A/68/447.

5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission

68/531. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social

À sa 70^e séance plénière, le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶³, a pris acte du rapport du Secrétaire général intitulé « La voie à suivre : un programme de développement qui tienne compte de la question du handicap pour 2015 et au-delà »⁶⁴.

68/532. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme

À sa 70^e séance plénière, le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁵, a pris acte des documents ci-après, présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Promotion de la femme » :

- a) Rapport du Secrétaire général sur la promotion de la participation des femmes à la vie politique : intervention et bilan⁶⁶ ;
- b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences⁶⁷.

68/533. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant

À sa 70^e séance plénière, le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁸, a pris note des documents ci-après, présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Promotion et protection des droits de l'enfant » :

- a) Rapport de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé⁶⁹ ;
- b) Rapport du Secrétaire général sur le suivi de la session extraordinaire consacrée aux enfants⁷⁰ ;
- c) Rapport annuel de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants⁷¹ ;
- d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants⁷².

68/534. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

À sa 70^e séance plénière, le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷³, a pris note des rapports ci-après présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée » :

- a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale sur les travaux de ses quatre-vingt-unième et quatre-vingt-deuxième sessions⁷⁴ ;

⁶³ A/68/448, par. 33.

⁶⁴ A/68/95.

⁶⁵ A/68/449 et Corr.1, par. 22.

⁶⁶ A/68/184.

⁶⁷ A/68/340.

⁶⁸ A/68/452 et Corr.1, par. 32.

⁶⁹ A/68/267.

⁷⁰ A/68/269.

⁷¹ A/68/274.

⁷² A/68/275.

⁷³ A/68/454, par. 23.

⁷⁴ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-huitième session, Supplément n° 18 (A/68/18).

b) Rapport du Secrétaire général sur les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et assurer l'application intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban⁷⁵ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur la manière de concrétiser la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine⁷⁶ .

68/535. Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

À sa 70^e séance plénière, le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission⁷⁷ .

68/536. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme

À sa 70^e séance plénière, le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷⁸ , a pris note des documents ci-après, présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme » :

Au titre de l'alinéa a :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays⁷⁹ ;

b) Rapport du Comité des droits de l'homme sur les travaux de ses 105^e, 106^e et 107^e sessions⁸⁰ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage⁸¹ ;

d) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture⁸² ;

e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur vingt-cinquième réunion⁸³ ;

Au titre de l'alinéa b :

a) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité⁸⁴ ;

b) Rapport du Secrétaire général intitulé « Les droits de l'homme et les libertés fondamentales : des droits universels, indissociables, interdépendants et intimement liés qui se renforcent mutuellement »⁸⁵ ;

c) Rapport du Secrétaire général intitulé « Droits de l'homme dans l'administration de la justice : analyse du dispositif juridique et institutionnel international de protection de toutes les personnes privées de leur liberté »⁸⁶ ;

⁷⁵ A/68/564.

⁷⁶ A/67/879.

⁷⁷ A/68/456/Add.4.

⁷⁸ A/68/456, par. 5.

⁷⁹ A/67/931.

⁸⁰ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-huitième session, Supplément n° 40 (A/68/40), vol. I et vol. II (Parts One-Two).*

⁸¹ A/68/280.

⁸² A/68/282.

⁸³ A/68/334.

⁸⁴ A/68/209.

⁸⁵ A/68/224.

⁸⁶ A/68/261.

- d)* Rapport du Secrétaire général sur la promotion et la protection des droits de l'homme, y compris les moyens de promouvoir les droits de l'homme des migrants⁸⁷ ;
- e)* Rapport de l'Experte indépendante sur les droits de l'homme et la solidarité internationale⁸⁸ ;
- f)* Note du Secrétariat concernant le rapport du Secrétaire général sur le droit au développement⁸⁹ ;
- g)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants⁹⁰ ;
- h)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises⁹¹ ;
- i)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants⁹² ;
- j)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats⁹³ ;
- k)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination dans ce domaine⁹⁴ ;
- l)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation⁹⁵ ;
- m)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels⁹⁶ ;
- n)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible⁹⁷ ;
- o)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association⁹⁸ ;
- p)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition⁹⁹ ;
- q)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression¹⁰⁰ ;
- r)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires¹⁰¹ ;

⁸⁷ A/68/292.

⁸⁸ A/68/176.

⁸⁹ A/68/185.

⁹⁰ A/68/256.

⁹¹ A/68/279.

⁹² A/68/283.

⁹³ A/68/285.

⁹⁴ A/68/289.

⁹⁵ A/68/294.

⁹⁶ A/68/296.

⁹⁷ A/68/297.

⁹⁸ A/68/299.

⁹⁹ A/68/345.

¹⁰⁰ A/68/362.

¹⁰¹ A/68/382 et Corr.1.

s) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels¹⁰² ;

Au titre de l'alinéa c :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Bélarus¹⁰³ ;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable¹⁰⁴ ;

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté¹⁰⁵ ;

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967¹⁰⁶ .

68/537. Rapport examiné par l'Assemblée générale au titre de la prévention du crime et de la justice pénale

À sa 70^e séance plénière, le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁷, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et les préparatifs du treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale¹⁰⁸ .

68/538. Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale

À sa 70^e séance plénière, le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁹, a approuvé le programme de travail de la Commission pour sa soixante-neuvième session, tel qu'il figure ci-après :

Point 1. Développement social :

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
- d) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action

Point 2. Prévention du crime et justice pénale

Point 3. Contrôle international des drogues

Point 4. Promotion de la femme :

- a) Promotion de la femme

¹⁰² A/68/542.

¹⁰³ A/68/276.

¹⁰⁴ A/68/284.

¹⁰⁵ A/68/293.

¹⁰⁶ A/68/376 et Corr.1.

¹⁰⁷ A/68/457, par. 48.

¹⁰⁸ A/68/128.

¹⁰⁹ A/68/486, par. 5.

- b) Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- Point 5. Promotion et protection des droits de l'enfant :
- a) Promotion et protection des droits de l'enfant
 - b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants
- Point 6. Droits des peuples autochtones :
- a) Droits des peuples autochtones
 - b) Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones
- Point 7. Promotion et protection des droits de l'homme :
- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
 - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne
- Point 8. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :
- a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée
 - b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban
- Point 9. Droit des peuples à l'autodétermination
- Point 10. Rapport du Conseil des droits de l'homme
- Point 11. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires
- Point 12. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

68/539. Planification des programmes (Troisième Commission)

À sa 70^e séance plénière, le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission¹¹⁰.

***6. Décisions adoptées sur la base des rapports
de la Cinquième Commission***

68/548. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

À sa 72^e séance plénière, le 27 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹¹ :

- a) A décidé que, conformément à l'article 3.9 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies¹¹², l'État de Palestine, qui n'est pas membre de l'Organisation mais participe à

¹¹⁰ A/68/459.

¹¹¹ A/68/504/Add.1, par. 7.

¹¹² ST/SGB/2013/4.

certaines de ses activités, serait appelé à contribuer au financement des dépenses de l'Organisation pour les années 2012, 2013, 2014 et 2015 sur la base du taux théorique de 0,005 pour cent devant servir à calculer la contribution annuelle forfaitaire demandée à l'État de Palestine conformément à sa résolution 44/197 B du 21 décembre 1989 ;

b) A décidé également que l'État de Palestine verserait un douzième du montant correspondant à sa quote-part pour chaque mois entier de 2012 durant lequel il avait la qualité d'État non membre observateur.

68/549. Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

À sa 72^e séance plénière, le 27 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹³ :

Section A

A décidé de reporter à la première partie de la reprise de sa soixante-huitième session l'examen des documents suivants :

Point 132

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Moyens civils

Rapport du Secrétaire général sur les moyens civils à mobiliser dans les situations postconflituelles¹¹⁴

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹¹⁵

Achats

Rapport détaillé du Secrétaire général sur les activités d'achat de l'Organisation des Nations Unies¹¹⁶

Rapport détaillé du Secrétaire général sur les activités d'achat de l'Organisation des Nations Unies : dispositions relatives à la gouvernance des achats au sein de l'Organisation des Nations Unies¹¹⁷

Rapport détaillé du Secrétaire général sur les activités d'achat de l'Organisation des Nations Unies : pratiques responsables en matière d'achat¹¹⁸

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹¹⁹

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit de la gestion des achats au Secrétariat¹²⁰

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « La délocalisation au sein des organismes des Nations Unies : les centres de services délocalisés »¹²¹

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination au sujet dudit rapport¹²²

¹¹³ A/68/691, par. 5.

¹¹⁴ A/67/312-S/2012/645.

¹¹⁵ A/67/583.

¹¹⁶ A/64/284.

¹¹⁷ A/64/284/Add.1.

¹¹⁸ A/64/284/Add.2.

¹¹⁹ A/64/501.

¹²⁰ A/64/369.

¹²¹ A/65/63.

¹²² A/65/63/Add.1.

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Profil environnemental des organismes des Nations Unies »¹²³

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination au sujet dudit rapport¹²⁴

Rapport du Secrétaire général sur les activités d'achat de l'Organisation des Nations Unies¹²⁵

Rapport du Secrétaire général sur le projet pilote de système indépendant de contestation des adjudications¹²⁶

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au rapport d'ensemble du Bureau des services de contrôle interne sur les activités d'achat de l'Organisation des Nations Unies¹²⁷

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant le rapport détaillé sur les activités d'achat de l'Organisation des Nations Unies¹²⁸

Point 134

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015

Mécanisme des Nations Unies pour la promotion des partenariats

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015¹²⁹

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹³⁰

Rapports du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour les partenariats¹³¹

Travaux de construction et gestion des biens immobiliers

Rapport du Secrétaire général sur la gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies¹³²

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹³³

Chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens

Rapport du Secrétaire général sur la demande de subvention pour les Chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens¹³⁴

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹³⁵

Point 139

Gestion des ressources humaines

Rapport du Secrétaire général sur la mobilité intitulé « Vers un corps mondial de fonctionnaires dynamiques et adaptables »¹³⁶

¹²³ A/65/346.

¹²⁴ A/65/346/Add.1.

¹²⁵ A/67/683 et Corr.1 et 2.

¹²⁶ A/67/683/Add.1.

¹²⁷ A/67/683/Add.2.

¹²⁸ A/67/801.

¹²⁹ A/68/6 (Sect. 1), sect. J.

¹³⁰ A/68/7.

¹³¹ A/67/165 et Corr.1 et A/68/186.

¹³² A/68/387.

¹³³ A/68/583.

¹³⁴ A/68/532.

¹³⁵ A/68/7/Add.12.

¹³⁶ A/68/358.

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹³⁷

Lettre du 22 octobre 2013, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale, transmettant la lettre du 18 octobre 2013, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général¹³⁸

Section B

A décidé de renvoyer à sa soixante-neuvième session l'examen des documents suivants :

Point 134

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015

Conditions d'emploi des personnes qui n'ont pas la qualité de fonctionnaire du Secrétariat

Rapport du Secrétaire général sur l'examen d'ensemble des régimes des pensions des membres de la Cour internationale de Justice, des juges du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et de ceux du Tribunal pénal international pour le Rwanda¹³⁹

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁴⁰

Lettre du 1^{er} février 2012, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président de la Cour internationale de Justice¹⁴¹

Rapport du Secrétaire général intitulé « Conditions d'emploi et rémunération des personnes qui n'ont pas la qualité de fonctionnaire du Secrétariat : membres de la Cour internationale de Justice et du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux et juges et juges *ad litem* du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et du Tribunal pénal international pour le Rwanda »¹⁴²

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁴³

Réforme des modalités de fonctionnement du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Lettre du 12 novembre 2013, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale, transmettant la lettre du Secrétaire général, en date du 11 novembre 2013¹⁴⁴

Missions politiques spéciales

Rapport du Secrétaire général sur l'examen des modalités de financement et de soutien des missions politiques spéciales¹⁴⁵

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁴⁶

¹³⁷ A/68/601.

¹³⁸ A/C.5/68/10.

¹³⁹ A/66/617.

¹⁴⁰ A/66/709.

¹⁴¹ A/66/726.

¹⁴² A/68/188.

¹⁴³ A/68/515 et Corr.1.

¹⁴⁴ A/C.5/68/13.

¹⁴⁵ A/66/340.

¹⁴⁶ A/66/7/Add.21.

7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission

68/526. Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale

À sa 68^e séance plénière, le 16 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁴⁷, a pris note du fait que la Commission avait décidé d'adopter le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau, pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée :

Programme de travail provisoire

7 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
7 et 8 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
9 et 10 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
13 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante-septième session
14 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
	Demande(s) d'admission au statut d'observateur
15 et 16 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
17 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
20 octobre	État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés
	Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires
22 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
	[Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies]
23 octobre	Effets des conflits armés sur les traités
	Responsabilité des organisations internationales
27 octobre-5 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-sixième session
14 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte
	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
	Planification des programmes
	Élection des bureaux des grandes commissions
10, 13, 16, 20, 21 et 24 octobre, et 5 et 6 novembre	Journées réservées

¹⁴⁷ A/68/592, par. 7.

68/527. Planification des programmes (Sixième Commission)

À sa 68^e séance plénière, le 16 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Sixième Commission¹⁴⁸.

68/528. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique

À sa 68^e séance plénière, le 16 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁴⁹, a reporté à sa soixante-neuvième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Conseil de coopération des États de langue turcique.

68/529. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques

À sa 68^e séance plénière, le 16 décembre 2013, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Sixième Commission¹⁵⁰.

68/530. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Chambre de commerce internationale

À sa 68^e séance plénière, le 16 décembre 2013, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁵¹, a reporté à sa soixante-neuvième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à la Chambre de commerce internationale.

¹⁴⁸ A/68/472.

¹⁴⁹ A/68/475, par. 8.

¹⁵⁰ A/68/476.

¹⁵¹ A/68/477, par. 8.

Annexe

Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
68/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	3, a	1 ^{re}	17 septembre 2013	4
68/402.	Élection des présidents des grandes commissions de l'Assemblée générale pour la soixante-huitième session	5	25 ^e	3 octobre 2013	4
68/403.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	114, a	34 ^e 61 ^e	17 octobre 2013 6 décembre 2013	4
68/404.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination	115, a	40 ^e 61 ^e	30 octobre 2013 6 décembre 2013	5
68/405.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	114, b	40 ^e 53 ^e	30 octobre 2013 18 novembre 2013	5
68/406.	Élection de quatorze membres du Conseil des droits de l'homme	115, c	51 ^e	12 novembre 2013	6
68/407.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	116, a	52 ^e	13 novembre 2013	6
68/408.	Nomination de membres du Comité des contributions	116, b	52 ^e	13 novembre 2013	7
68/409.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	116, c	52 ^e	13 novembre 2013	7
68/410.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes	116, d	52 ^e	13 novembre 2013	8
68/411.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale	116, e	52 ^e	13 novembre 2013	8
68/412.	Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	116, f	52 ^e 71 ^e	13 novembre 2013 20 décembre 2013	8
68/413.	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991				
	Décision A	129	53 ^e	18 novembre 2013	9
	Décision B	129	72 ^e	23 décembre 2013	9
68/414.	Nomination de membres du Comité des conférences	116, g	60 ^e	5 décembre 2013	10
68/415.	Élection de deux membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix	115, b	69 ^e	18 décembre 2013	10
68/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-huitième session	7	1 ^{re}	17 septembre 2013	12
68/502.	Organisation de la soixante-huitième session	7	2 ^e 57 ^e 61 ^e 62 ^e 66 ^e 71 ^e 72 ^e	20 septembre 2013 25 novembre 2013 6 décembre 2013 9 décembre 2013 12 décembre 2013 20 décembre 2013 27 décembre 2013	12

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
68/503.	Débat général de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale	7	2 ^e	20 septembre 2013	12
68/504.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	7	2 ^e 62 ^e 71 ^e 72 ^e	20 septembre 2013 9 décembre 2013 20 décembre 2013 23 décembre 2013	13
68/505.	Disposition transitoire concernant la répartition des présidences des grandes commissions de l'Assemblée générale	7	24 ^e	1 ^{er} octobre 2013	13
68/506.	Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement	21, e	25 ^e	3 octobre 2013	15
68/507.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	111	32 ^e	9 octobre 2013	15
68/508.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	73	33 ^e	14 octobre 2013	15
68/509.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	74	33 ^e	14 octobre 2013	15
68/510.	Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux	130	33 ^e	14 octobre 2013	15
68/511.	Rapport de la Cour internationale de Justice	72	41 ^e	31 octobre 2013	15
68/512.	Débat général de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	7	43 ^e	5 novembre 2013	15
68/513.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies	113	46 ^e	7 novembre 2013	16
68/514.	Rapport du Conseil économique et social	9	50 ^e	11 novembre 2013	16
68/515.	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale	93	60 ^e	5 décembre 2013	20
68/516.	Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement	98	60 ^e	5 décembre 2013	20
68/517.	Missiles	99, ee	60 ^e	5 décembre 2013	21
68/518.	Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires	99, u	60 ^e	5 décembre 2013	21
68/519.	Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement	107	60 ^e	5 décembre 2013	21
68/520.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2014	122	60 ^e	5 décembre 2013	21
68/521.	Planification des programmes (Première Commission)	135	60 ^e	5 décembre 2013	21

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
68/522.	Commémoration du soixante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	69	62 ^e 64 ^e	9 décembre 2013 10 décembre 2013	16
68/523.	Question de Gibraltar	60	65 ^e	11 décembre 2013	22
68/524.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	122	65 ^e	11 décembre 2013	22
68/525.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]	135	65 ^e	11 décembre 2013	22
68/526.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	122	68 ^e	16 décembre 2013	33
68/527.	Planification des programmes (Sixième Commission)	135	68 ^e	16 décembre 2013	34
68/528.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique	167	68 ^e	16 décembre 2013	34
68/529.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques	168	68 ^e	16 décembre 2013	34
68/530.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Chambre de commerce internationale	169	68 ^e	16 décembre 2013	34
68/531.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social	27	70 ^e	18 décembre 2013	25
68/532.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme	28	70 ^e	18 décembre 2013	25
68/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant	65	70 ^e	18 décembre 2013	25
68/534.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée	67	70 ^e	18 décembre 2013	25
68/535.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne	69, d	70 ^e	18 décembre 2013	26
68/536.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme	69	70 ^e	18 décembre 2013	26
68/537.	Rapport examiné par l'Assemblée générale au titre de la prévention du crime et de la justice pénale	108	70 ^e	18 décembre 2013	28
68/538.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	122	70 ^e	18 décembre 2013	28
68/539.	Planification des programmes (Troisième Commission)	135	70 ^e	18 décembre 2013	29
68/540.	Questions de politique macroéconomique	17	71 ^e	20 décembre 2013	22
68/541.	Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016	17, a	71 ^e	20 décembre 2013	23

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
68/542.	Mondialisation et interdépendance	21	71 ^e	20 décembre 2013	23
68/543.	Groupes de pays en situation particulière	22	71 ^e	20 décembre 2013	23
68/544.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement	23	71 ^e	20 décembre 2013	23
68/545.	Activités opérationnelles de développement	24	71 ^e	20 décembre 2013	23
68/546.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	122	71 ^e	20 décembre 2013	23
68/547.	Planification des programmes (Deuxième Commission)	135	71 ^e	20 décembre 2013	24
68/548.	Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies	138	72 ^e	27 décembre 2013	29
68/549.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	132	72 ^e	27 décembre 2013	30
68/550.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-huitième session	7	72 ^e	27 décembre 2013	16